

Saint Charles Borromée à la desserte de la cure de N.-D. des Bois, Chatham.

Le Révd. J. A. Lefebvre, du diocèse de Montréal, passé à l'évêché de Sherbrooke.

Le Révd. J. A. Prévost, du diocèse de Saint Hyacinthe, est nommé vicaire à Coaticook.

Les Révds J. E. Michaud et P. B. Champagne passeront aux Etats-Unis pour y exercer leur ministère.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Chicoutimi.—M. M. Roger Boily, curé à St. Hilarion; Jos. Dumas, du vicariat de la Malbaie à la cure de St. Siméon; Jean Pelletier, du vicariat d'Hébertville à la cure de l'Anse St.-Jean; Méderic Tremblay, du vicariat de Chicoutimi à la cure de la Baie des Mille Vaches; F. X. Dusseault, vicaire à Hébertville; Onésime Tremblay, vicaire à Chicoutimi; Henri Cimon, Professeur au Séminaire; Jos Girard, vicaire à la Malbaie.

— Nous empruntons aux journaux de Montréal les renseignements suivants au sujet de la société de colonisation que l'on est en voie d'organiser à Montréal, et qui pourraient être utiles à ceux de nos lecteurs qui désirent prendre part à ce mouvement patriotique:

" Cette société est créée dans le but, 1o. d'obtenir pour les ouvriers de Montréal, aujourd'hui sans emploi et désireux de coloniser les terres de la Couronne, la prime de \$100, par famille, offerte par le gouvernement de Québec; 2o. D'assurer l'existence et l'établissement de ces colons, en leur donnant de l'ouvrage pour une somme au moins double de la prime du gouvernement, pendant les deux années de la fondation de la colonie; 3o. D'offrir aux grands et aux petits capitalistes un placement sûr et avantageux, dans le défrichement et l'exploitation de nos terres incultes.

" A cette époque de dépression générale, où le capital et le travail restent improductifs, la Société Coopératrice de Colonisation de Montréal veut en obtenir la plus grande somme d'utilité, et les associant à une œuvre commune, à la fois patriotique, nationale et rémunérative.

" Après deux années d'opérations, elle assure aux souscripteurs de \$300, payables en deux versements annuels égaux, une terre de la contenance de cent acres, dont 20 en culture et 80 en forêt, avec maison et bâtiment de ferme construits pièce sur pièce.

" La société assure au colon le transport de sa famille et de ses effets, jusqu'à la colonie, plus une terre de même contenance, également défrichée et bâtie, après deux ou trois années de travail. Pendant ce temps, le colon recevra les \$100 du gouvernement, et \$200 d'ouvrage, payés en approvisionnements de toute nature, qui lui permettront de passer les deux premières années de son établissement toujours si difficile, sans manquer du nécessaire. Le colon recevra encore le produit de la culture de son lot, qui, dès la première année devra contribuer en partie à son alimentation, et la seconde pourvoir entièrement aux besoins de la famille.

" Pour arriver à un aussi grand résultat, la société dirige les opérations de la colonie et substitue à leur impuissance du colon isolé, la puissance des travaux collectifs, organisés avec intelligence, et d'un outillage complet décapant le travail utile de la main-

d'œuvre.

" Le gouvernement de Québec ayant approuvé la création de la Société Coopératrice de Colonisation de Montréal, à condition qu'un nombre suffisant de capitalistes et de colons veuillent bien profiter de ses avantages, M. J. Perrault, au nom de la Société, sera heureux de donner aux colons et aux propriétaires tous les renseignements désirables, en même temps que de les inscrire, soit comme souscripteurs propriétaires, soit comme colons, dans les livres de l'association.

" M. Perrault recevra les souscripteurs propriétaires de 9 à 10 heures, le matin, et les colons de 7 à 9 heures du soir, tous les jours, au No. 44, rue St-Denis."

Nous ne saurions mieux faire connaître l'importance d'une semblable association et le devoir qu'incombe à chacun de nous de prendre part à une semblable organisation pour chacune de nos villes de la province de Québec, qu'en publiant l'appel que fait ici un de nos jeunes collaborateurs, M. Arthur Thiboutot de Ste. Hélène de Kamouraska, actuellement à St. Roch de Québec, sous le titre:

Colonisation, cantons Pohenegamook, Chabot et autres.

— La question de la colonisation de nos terres incultes est plus que jamais à l'ordre du jour et se popularise parmi toutes les classes de la société. Tout le monde semble comprendre qu'il faut de nouveaux horizons au peuple canadien, et que ces horizons doivent se trouver dans le défrichement de nos immenses forêts.

Il ne saurait non plus en être autrement, à moins d'un aveuglement des plus déplorables. Nos rangs sont décimés par la fièvre de l'émigration; le pain ne peut plus se gagner à l'atelier, à la boutique, au comptoir; la crise, les événements, ont jeté la perturbation et la misère là où auparavant se trouvaient l'aisance et la prospérité; nos grands centres de population regorgent de familles dénuées des choses nécessaires à la vie; enfin, nos vieilles paroisses ne manquent pas de jeunes gens forts et vigoureux qui ont besoin d'un établissement stable et solide.

D'un autre côté, nous avons de vastes terrains encore inexploités qui n'attendent que le travail intelligent de l'homme pour donner les productions variées de l'agriculture.

En face de cet état de choses personne ne peut rester indifférent. Chacun doit apporter, dans le mouvement qui a cours aujourd'hui, ses sympathies les plus vives, la somme d'influence dont il dispose, les moyens qu'il peut mettre à profit et jusqu'à ses connaissances des lieux et des choses. Il y a de la place pour tous: pour le riche qui ne doit pas se montrer avare dans cette circonstance; pour le pauvre qui doit profiter de l'assistance qui lui est offerte; pour le jeune homme qui n'a que ses bras et son courage pour soutien; pour l'homme instruit qui a mission de guider les aspirations de ses compatriotes; en un mot, pour toutes les classes et les conditions ayant à cœur le développement de nos ressources agricoles, le bien-être de nos populations, partant la prospérité du pays et la sauve-garde de notre nationalité.

Quant à moi, n'ayant qu'une plume mal taillée, je ne sais vraiment si je pourrais être utile, en cette occasion. Aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* à en juger, lorsqu'ils auront lu ces quelques lignes.

Le public sait d'une manière générale que le Gouvernement de la Province de Québec dispose de lots